

REGLEMENT DES EPREUVES DE COURSE A PIED ET DE MARCHE

INSCRIPTIONS

Les courses sont limitées à 3 200 participants (250 relais maximum).

Fin des inscriptions en ligne le **dimanche 15 décembre 2024** dans la limite des 3 200 participants.

Les épreuves sont ouvertes à tous : Licenciés toutes fédérations - Non licenciés – Handisports

CATEGORIES D'AGE

Elles sont celles de la F.F.A et sont valables jusqu'au 31/08/2025.

CATEGORIES D'AGE							
Cadets	2008 et 2009	M0	1986 à 1990	M4	1966 à 1970	M8	1946 à 1950
Juniors	2006 et 2007	M1	1981 à 1985	M5	1961 à 1965	M9	1941 à 1945
Espoirs	2003 à 2005	M2	1976 à 1980	M6	1956 à 1960	M10	1940 et avant
Seniors	1991 à 2002	M3	1971 à 1975	M7	1951 à 1955		

Année de naissance minimale pour faire le relais : 2011

Année de naissance minimale pour faire la course ou la marche : 2009

TARIFS

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site www.coursesdelapaixpau.com. Elles doivent **obligatoirement** être accompagnées du paiement (paiement en ligne sécurisé) et de la copie du certificat médical ou de la licence afin d'être validées.

Course (9,3 km).....	13 € (+ frais d'inscription Pyrénées Chrono d'environ 1,25 €)	} Tarifs valables jusqu'au 1 ^{er} décembre 2024 inclus
Relais (4,7 km + 4,6 km).....	24 € (+ frais d'inscription Pyrénées Chrono d'environ 2,43 €)	
Marche (9,3 km).....	13 € (+ frais d'inscription Pyrénées Chrono d'environ 1,25 €)	

Pour chaque dossard, 2 euros seront reversés aux Restos du Coeur.

A partir du lundi 2 décembre 2024, ces prix seront majorés de **2 euros**.

Aucune inscription ne sera prise en compte après le dimanche 15 décembre 2024.



REMISE DES DOSSARDS ET ACCUEIL DES COUREURS

Le samedi 21 décembre 2024 à partir de 15 h 00 dans le « hall Béarn » du Parc des Expositions – 7 boulevard Champetier de Ribes à PAU.

SECOURS, SECURITE, ASSISTANCE

Liaison radio permanente. Tous les carrefours sont balisés et protégés.

Un véhicule ouvreur et un véhicule balai sont prévus sur chaque épreuve.

Les véhicules, les engins motorisés et les vélos hors organisation sont rigoureusement interdits sur le circuit. Tout participant ayant été accompagné pourra être disqualifié par le Collectif des Courses de la Paix.

ASSURANCE ET RESPONSABILITE

L'organisateur décline sa responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou ultérieur.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article L.231-3 du Code du Sport, les coureurs devront obligatoirement être en possession :

- Soit d'une **licence FSGT, FFA, UFOLEP, UNSS, FSCF ou FFTRI** sur laquelle est mentionné : "apte à la course (ou à la marche) en compétition ou apte à l'athlétisme en compétition".
- Soit d'un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de la course à pied (ou marche) en compétition datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme).

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage sera effectué par puces au niveau des arches de départ **et** d'arrivée. Il est donc impératif que chaque coureur passe à ces 2 endroits pour pouvoir être chronométré.

Attention, des contrôles de passage seront effectués sur le circuit.

Le dossard doit obligatoirement être visible dans sa totalité, non plié et placé au niveau du torse.

Le classement général sera affiché dans le « hall Béarn » du Parc des Expositions de PAU, diffusé par la presse et consultable sur le site internet « www.coursesdelapaixpau.com ».

RAVITAILLEMENT

Il y aura 2 ravitaillements : un sur le circuit et un à l'arrivée dans le hall Béarn du Parc des Expositions.

REMISE DES PRIX ET RECOMPENSES

Tous les participants recevront un assortiment de chocolats lors du retrait du dossard.

La remise des prix aura lieu à partir de 21 h 30 dans le « hall Béarn » du Parc des Expositions de PAU, suivie d'un vin d'honneur. Un objet en porcelaine et deux médailles offerts par le Président de la République.

Pour la Course : Récompenses aux 3 premiers scratch femmes et hommes puis premier de chaque catégorie.

Pour la Marche : Récompenses aux 5 premiers hommes et aux 5 premières femmes toutes catégories confondues.

Pour le Relais : Récompenses pour les premières équipes masculine, féminine et mixte.

Les coupes et lots ne seront remis qu'aux personnes présentes à la remise des prix.

Les noms des lauréats défileront sur un écran placé à proximité du podium.

Tirage au sort électronique : de nombreux lots et des bons d'achat. La liste des gagnants sera affichée à l'arrivée. Les lots seront à retirer immédiatement et sur présentation du dossard.

DROIT A L'IMAGE

Par le fait même de leur inscription, les concurrents acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve.

LUTTE ANTIDOPAGE

Les organisateurs sont susceptibles de mettre en place un contrôle antidopage et de prendre toutes les dispositions concernant la sécurité.

COVOITURAGE ET SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour se rendre au Parc des Expositions de PAU, amis coureurs et marcheurs, merci de penser au covoiturage.

Merci également de garder la ville propre.

ANNULATION DES COURSES OU NON PARTICIPATION AUX COURSES

Le Collectif d'organisation se réserve le droit d'annuler les courses jusqu'au dernier moment en cas de force majeure, notamment en raison de conditions météorologiques défavorables. Il ne procédera à aucun remboursement des frais d'inscription résultant de cette annulation.

Toute inscription à une épreuve des Courses de la Paix est ferme et définitive. Aucun remboursement ne pourra être demandé en cas de non participation sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'incapacité à participer à l'épreuve. Ce certificat devra parvenir à l'organisation jusqu'au vendredi 20 décembre 2024.

Horaires des épreuves :

Départ Place de Verdun

19 h 55 : Handisport

20 h 00 : Course (9,3 km)

et Relais Mixte, Masculin, Féminin (4,7 km + 4,6 km)

Le deuxième relayeur prendra le départ sur l'esplanade du Palais Beaumont (allée Alfred de Musset à PAU)

20 h 02 : Marche (9,3 km)



Attention Marcheurs ! Si vous partez en même temps que les coureurs, vous ne serez pas classés.

Attention, il n'y aura pas de bus pour se rendre au départ ni de récupération des vêtements à la place de Verdun.